SUJET OFFICIEL

CAP (Conducteur d'engins de travaux publics et carrières)

PSE - Prévention santé environnement

Session 2024

Sujet national de la session indiquée, tel que publié par le ministère chargé de l'examen. Mis à disposition par FormaV pour la révision.

Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du CAP CETPC, veuillez visiter :
capconducteurengins.fr/annales-sujets-et-corriges

DANS CE CADRE

Académie : Session :

Examen : Série :

Spécialité/option : Repère de l'épreuve :

Epreuve/sous épreuve :

NOM :

(en majuscule, suivi s'il y a lieu, du nom d'épouse)

Prénoms : N° du candidat

Né(e) le :

(le numéro est celui qui figure sur la convocation ou liste d'appel)

NE RIEN ÉCRIRE

Appréciation du correcteur

Note :

Il est interdit aux candidats de signer leur composition ou d'y mettre un signe quelconque pouvant indiquer sa provenance.

CAP

PRÉVENTION, SANTÉ, ENVIRONNEMENT
SESSION 2024

SUJET

Durée : 1 h	Coefficient : 1

Ce document comporte 11 pages numérotées de 1/11 à 11/11.
S'il est incomplet, les candidates/candidats doivent en demander un autre.
Les candidates/candidats répondent directement sur le sujet.

Aucun document n'est autorisé.

L'utilisation de la calculatrice n'est pas autorisée.

Compétences évaluées	Barème
Appliquer une méthode d'analyse dans une situation donnée	4 points
Mettre en relation un phénomène physiologique, un enjeu environnemental, une disposition réglementaire, avec une mesure de prévention	4 points
Proposer une solution pour résoudre un problème lié à la santé, l'environnement ou la consommation	6 points
Argumenter un choix	4 points
Communiquer à l'écrit avec une syntaxe claire et un vocabulaire adapté	2 points

La compétence « traiter une information » sera évaluée et intégrée dans l'ensemble des autres compétences.

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

PARTIE 1

Situation 1 : La sédentarité, un fléau silencieux lié aux activités sur écran

La sédentarité ne se définit pas seulement par une activité physique ou sportive faible ou nulle, mais également par le fait de passer une partie importante de sa journée assis ou couché. Depuis la naissance des réseaux sociaux, le temps moyen passé devant un écran a explosé dans toutes les tranches d'âge.

De plus, les personnes qui mènent une vie sédentaire ont souvent de mauvaises habitudes alimentaires. Par exemple, en France, il a été observé que le temps passé devant la télévision est associé chez les hommes à une consommation élevée de boissons sucrées, de desserts, de bonbons ou de biscuits. Chez les femmes, il est associé à une consommation élevée de boissons alcoolisées et de produits apéritifs salés. Les études convergent pour montrer que la sédentarité augmente le risque de nombreuses maladies graves : diabète de type 2, cancers, maladies cardiovasculaires (infarctus, AVC, hypertension artérielle, etc.) et obésité. De plus, la sédentarité semble augmenter le risque de souffrir de lombalgie (mal de dos), d'ostéoporose, d'anxiété ou de dépression.

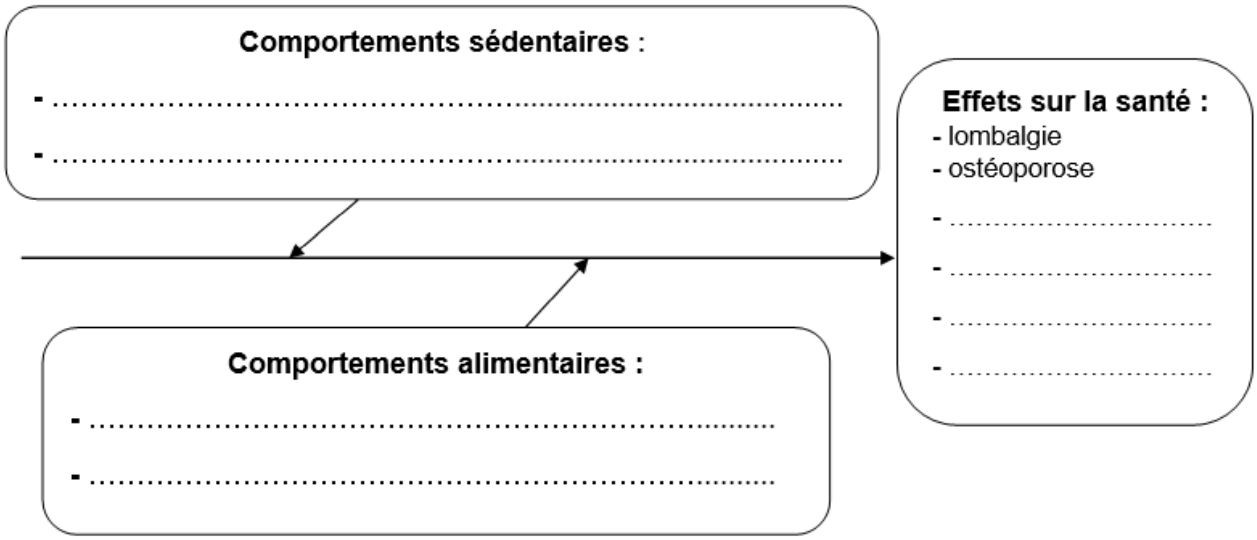
Source : www.axaprevention.fr

1.1 Identifier la problématique soulevée dans la situation 1 :

- ❑ Les réseaux sociaux présentent un risque d'addiction chez les adolescents.
- ❑ La sédentarité a de nombreuses conséquences néfastes sur la santé.
- ❑ La consommation d'alcool chez les femmes présente un risque d'addiction.

1.2 Analyser la situation 1 en complétant le diagramme « causes-effets » ci-dessous :

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE



1.3 « Une activité physique régulière est bénéfique pour la santé ».
Justifier cette affirmation en plaçant dans chaque case le signe ↘ quand l'effet est diminué ou le signe ↗ quand l'effet est augmenté.

☐	Anxiété et stress	☐	Risque de maladies cardiovasculaires
☐	Masse graisseuse	☐	Qualité du sommeil
☐	Masse musculaire	☐	Mémoire et concentration
☐	Possibilité de rencontres	☐	Risque de cancers

1.4 À partir de l'analyse de la situation 1, proposer deux solutions afin d'améliorer l'hygiène de vie des français.

- ……

……

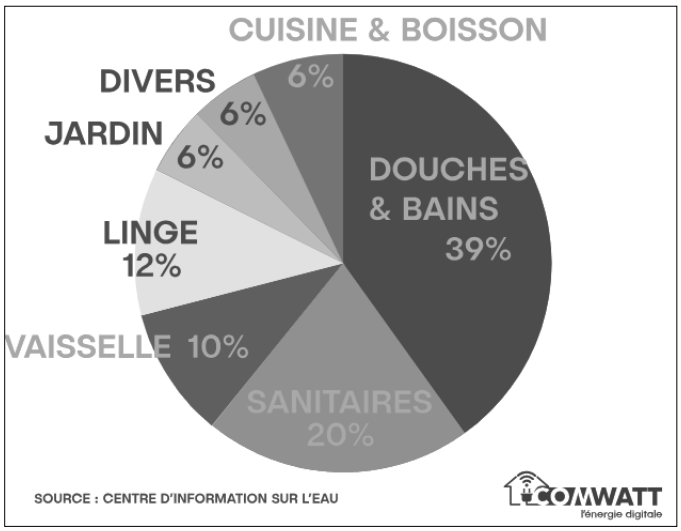
- ……

……

Nous consommons directement de l'eau chaque jour pour nous hydrater, nous laver, nettoyer notre intérieur, notre linge… mais également indirectement en nous habillant, en nous équipant, en nous alimentant ou encore en nous déplaçant.

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

Document 1 : répartition des postes de consommations en eau directe d'un ménage en France



1.5 Repérer en entourant sur le document 1, le poste de consommation d'eau le plus important pour un français.

Proposer deux mesures individuelles permettant de limiter la consommation d'eau sur ce poste.

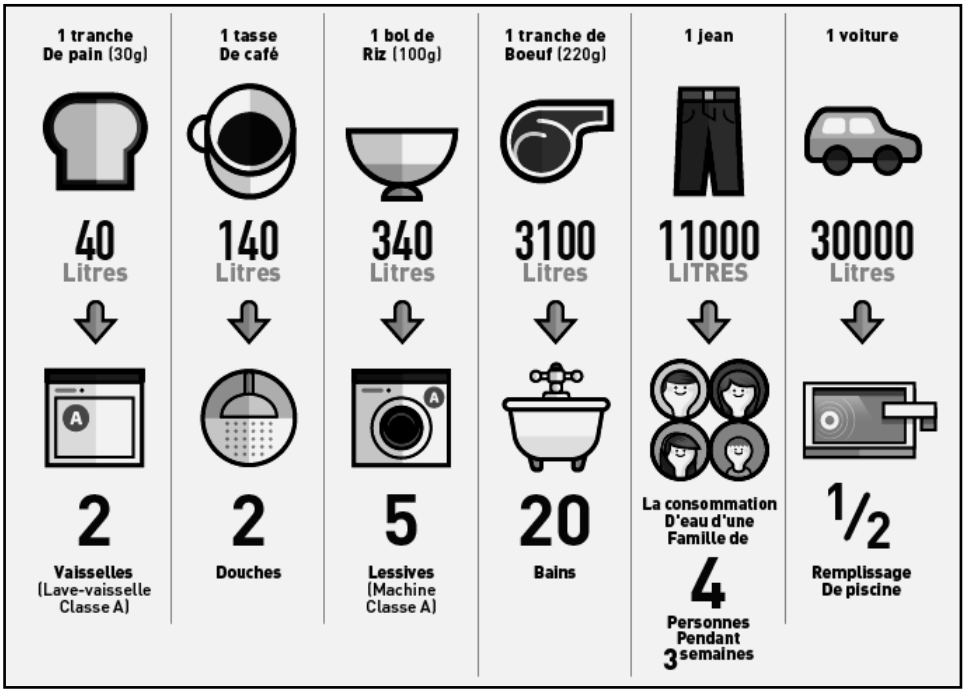
……

……

……

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

Document 2 : la consommation d'eau virtuelle



Source : www.cieau.com

1.6 Selon le document 2, indiquer à quelle quantité d'eau directe correspond la consommation d'une tranche de viande de bœuf.

……

1.7 En déduire une définition de l'eau virtuelle.

……

……

……

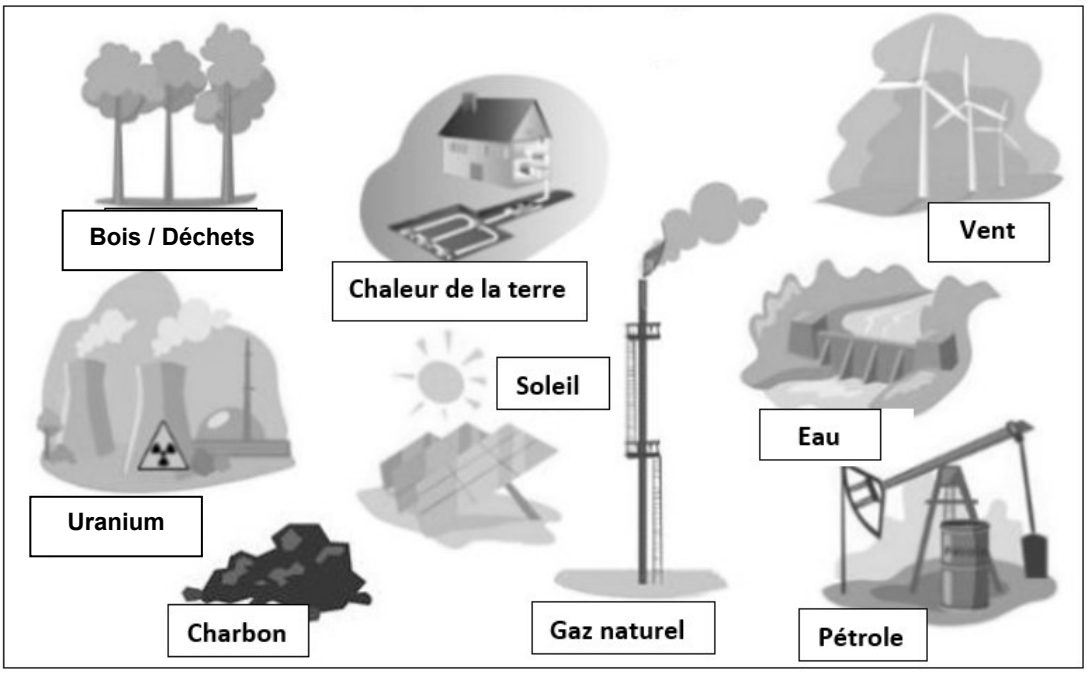
1.8 À partir du document 2, proposer deux solutions individuelles permettant de limiter la consommation d'eau virtuelle au quotidien.

- ……

- ……

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

Document 3 : les différentes sources d'énergie



Source : à partir de collegephysiquechimie.fr

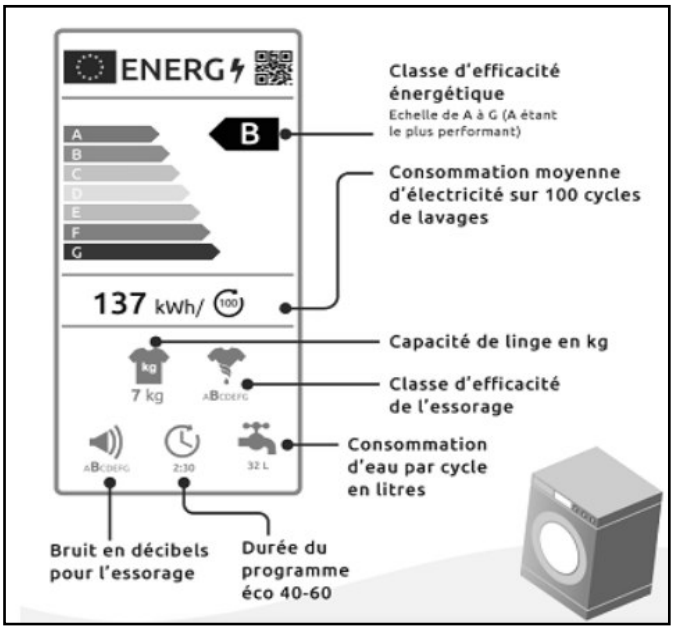
1.9 Relever dans le document 3, les cinq sources d'énergies qui permettent la production d'énergie renouvelable.

- ……
- ……
- ……
- ……
- ……

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

Limiter sa consommation d'eau et d'énergie correspond à un comportement éco-citoyen.

Document 4 : comprendre l'étiquette énergie d'une machine à laver

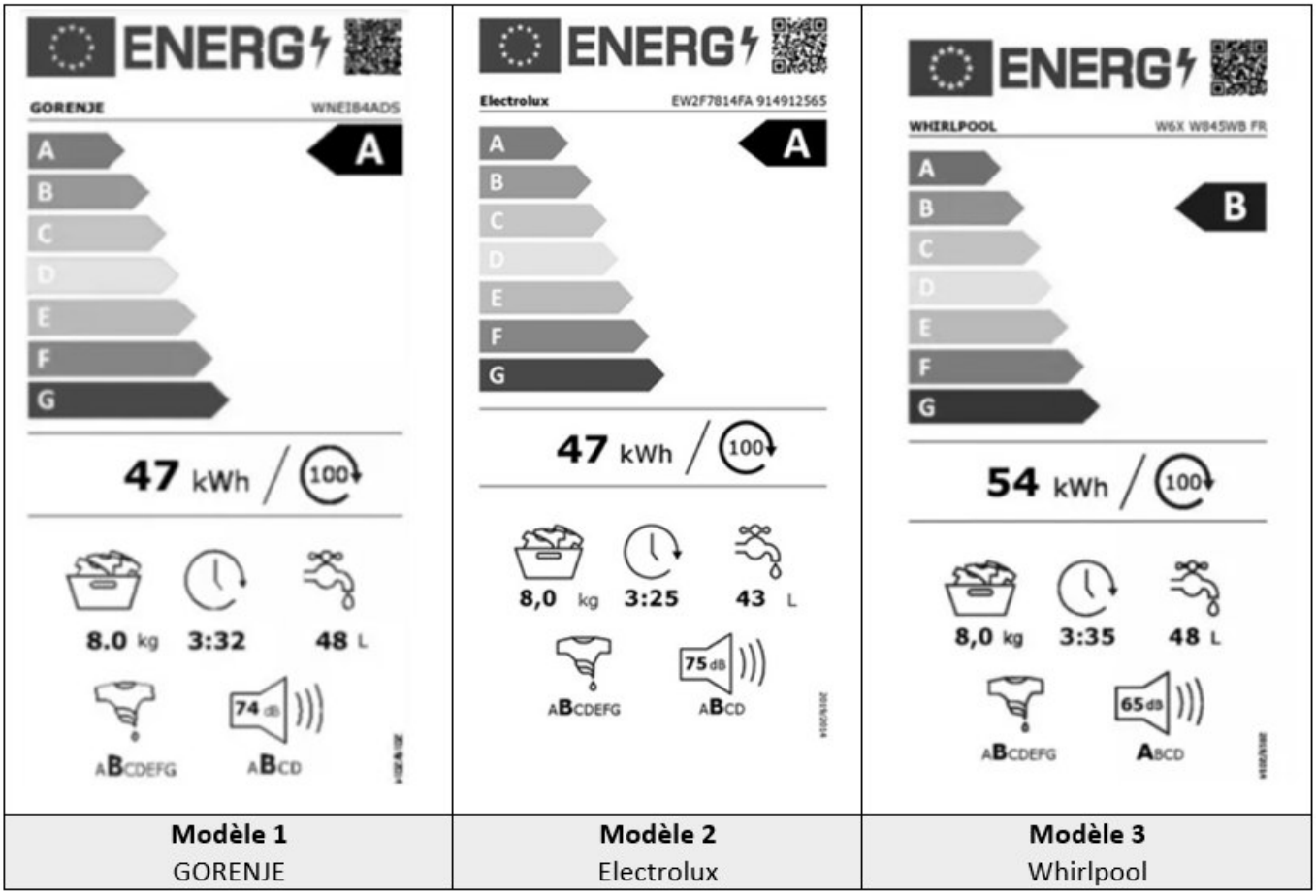


Source : eau.selectra.info

1.10 Sur l'étiquette du document 4, repérer en entourant trois informations à prendre en compte pour avoir un comportement éco-citoyen lors de l'achat d'un lave-linge.

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

Document 5 : extrait de catalogue d'un magasin d'électroménager



Modèle 1 GORENJE	Modèle 2 Electrolux	Modèle 3 Whirlpool

Source : document concepteur

1.11 En déduire parmi les modèles de lave-linge présentés dans le document 5, celui qui correspondrait le mieux à un achat qui préserve l'environnement.

Numéro du modèle choisi : ……

Argumenter la réponse.

……

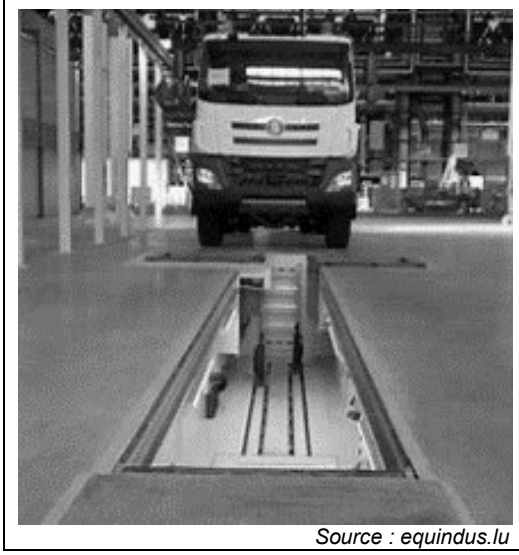
……

……

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

PARTIE 2

Sous-partie 2.1

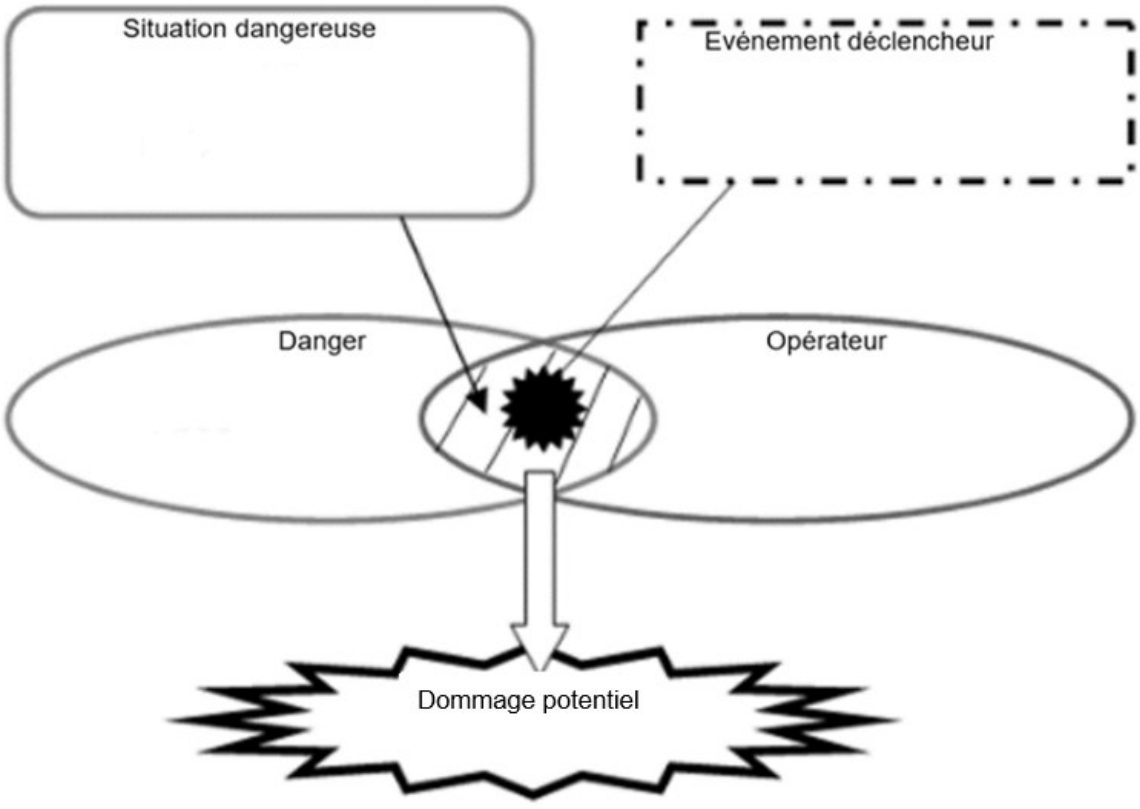


Source : equindus.lu

Situation 2 :

Éric, mécanicien doit réaliser la vidange d'un véhicule. Pour cela, il accède par quelques marches en ciment à une fosse de maintenance afin d'atteindre le dessous du véhicule. Les marches et le sol sont souillés par des projections d'huile.

2.1.1 Analyser la situation 2 en complétant le schéma du processus d'apparition du dommage (PAD) ci-dessous.



NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

2.1.2 Justifier à partir de la liste ci-dessous les trois critères qui permettraient de reconnaître le dommage proposé dans le PAD comme accident du travail :

❒ Nécessite d'être un salarié ou un stagiaire déclaré de l'entreprise

❒ Est une maladie reconnue dans l'un des 114 tableaux de la sécurité sociale

❒ Correspond à une action soudaine et non préméditée

❒ A lieu à l'occasion du travail (temps et lieu)

❒ Nécessite systématiquement une visite médicale avant la reprise du travail

❒ Est dû à une exposition prolongée à un risque professionnel

2.1.3 Parmi les moyens de prévention proposés, identifier en cochant ceux qui permettraient de limiter l'apparition du dommage dans la situation de travail d'Éric.

			
❒	❒	❒	❒

2.1.4 Hormis l'apparition de dommages, expliquer ce que risque un salarié qui ne respecterait pas les consignes de sécurité.

……

……

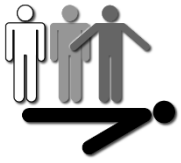
……

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

Sous-partie 2.2

Situation d'accident :
En déplaçant un carton volumineux, un collègue d'Éric bute sur une caisse à outils laissée au sol et chute lourdement, il se plaint de douleurs au dos. Un Sauveteur Secouriste du Travail (SST), intervient.

2.2.1 Numéroter par ordre chronologique les actions que doit effectuer le SST.

Secourir	Protéger	Alerter/Faire alerter	Examiner
			
.....	.....	.....	.....

2.2.2 Indiquer la conduite à tenir par le SST.

.....

.....

2.2.3 Justifier la nécessité de cette conduite à tenir**.**

.....

.....

2.2.4 Citer un des numéros à composer pour alerter les secours.

.....

.....